L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

VOS TERRITOIRES EN MOUVEMENTS

OCTOBRE 2020

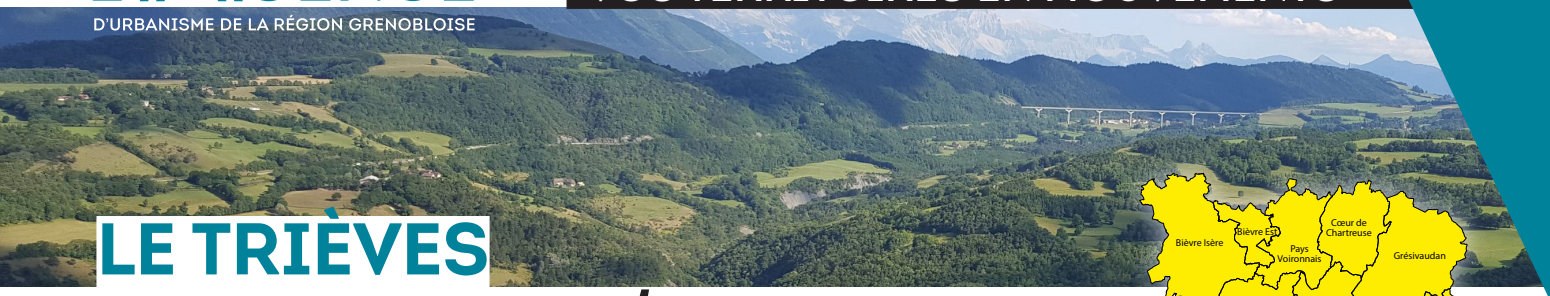

# LE TRIÈVES *en mouvements*

Raisonner territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.

L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

## 27 COMMUNES

**632** KM²

**10 100** HABITANTS

**16** HAB./KM²

**73 %** DE PENTE FORTE*

**0,6 %** DE CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE ENTRE 2012 ET 2017

**12 %** DE 15-29 ANS

**36 %** DE MÉNAGES AVEC ENFANTS

**7 600** LOGEMENTS

**21 %** D'APPARTEMENTS

**35 %** DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ET LOGEMENTS OCCASIONNELS

**2 700** EMPLOIS

**4 600** ACTIFS DE 15-64 ANS

**70 %** DE 15-64 ANS EN EMPLOI

**14,3 €** DE SALAIRE NET HORAIRE MOYEN D'UN ACTIF

Insee, RP 2017 - 2012, DADS 2015
MNT BD-Topo IGN-traitement Agence d'urbanisme
*Pente forte : part de surface de pente de plus de 15 %, par rapport à la superficie de l'EPCI

## DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?

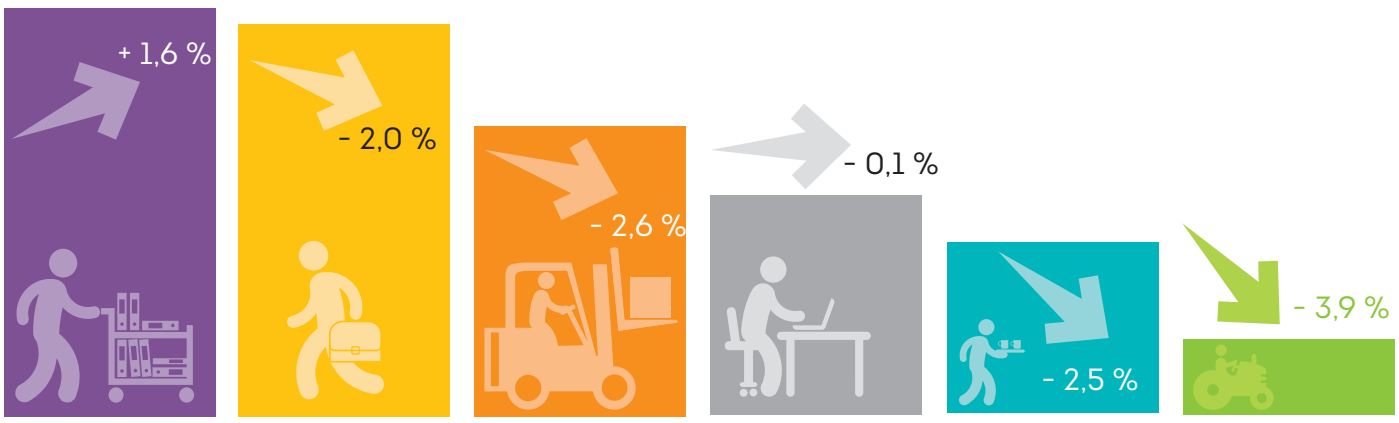


**26 %** Employés

**25 %** Professions intermédiaires

**19 %** Ouvriers

**14 %** Cadres, professions intellectuelles supérieures

**11 %** Artisans, commerçants, chefs entreprise

**5 %** Agriculteurs exploitants

* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

# FLUX DOMICILE / TRAVAIL EN 2017

## UN BASSIN D'EMPLOI MAJORITAIREMENT POURVU PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

**2 700**
EMPLOIS

**81 % des emplois**
**(2 180 personnes)**
sont occupés par
**des actifs du territoire**

**19 % des emplois**
**(520 personnes)**
sont occupés par des actifs
**venant d'autres territoires**

### QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi

**200 actifs de la métropole occupent un emploi dans le Trièves en 2017. Cela représente 38 % des emplois occupés par des non-résidents.**

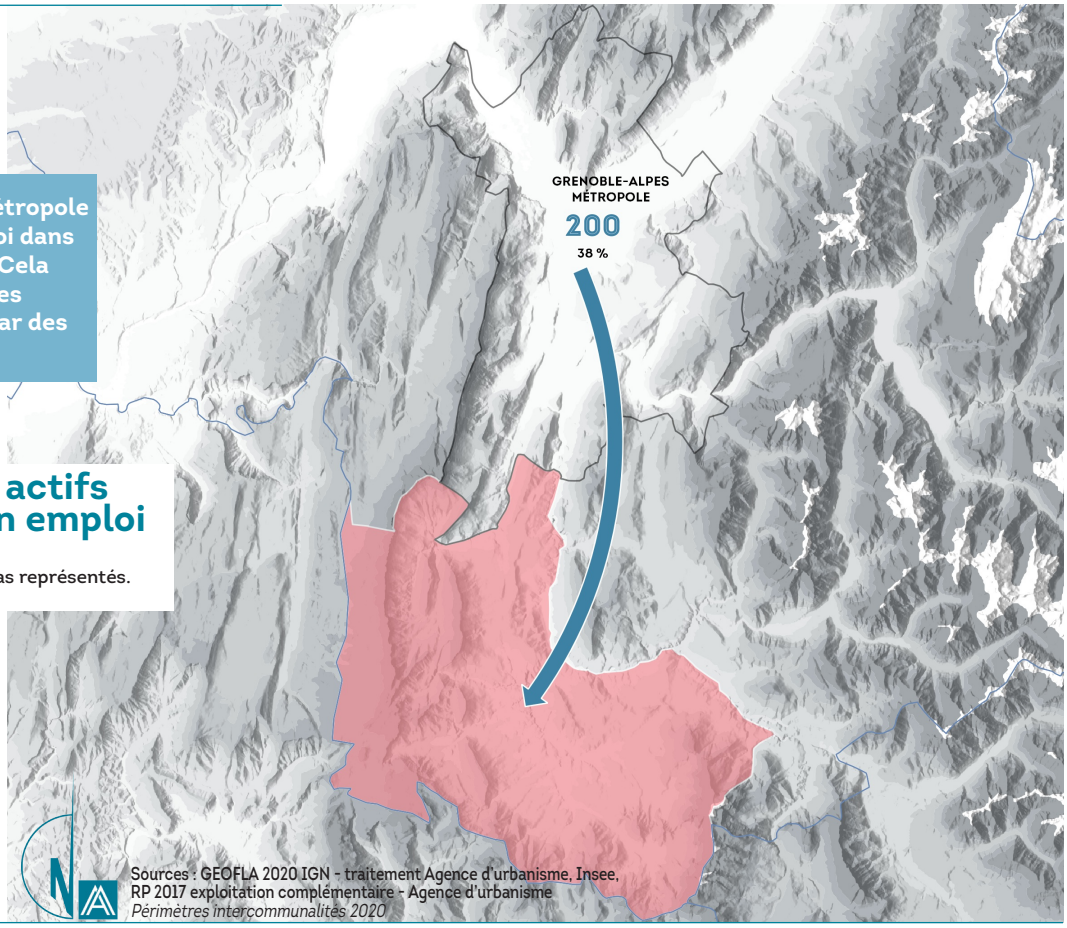


520 emplois du Trièves, soit 19 %, sont occupés par des actifs non-résidents de l'EPCI. 62 % de ces emplois sont occupés par des actifs qui résident dans l'aire grenobloise, dont majoritairement dans la métropole (38 %) et sur le territoire de la Matheysine (20 %). La voiture reste le mode de transport presque exclusif de l'ensemble des actifs extérieurs venant travailler sur le territoire. En effet, 97 % des actifs métropolitains et 100 % de ceux venant de la Matheysine pour travailler dans le Trièves utilisent leur voiture.

### EN BREF

L'essentiel des emplois offerts dans le territoire sont occupés par des actifs-résidents, et peu d'actifs d'autres territoires viennent travailler dans le Trièves. Les flux « domicile / travail » sont donc majoritairement sortants. Au regard d'un nombre d'emplois limité et peu diversifié, le Trièves est fortement dépendant de la métropole grenobloise qui offre à ses actifs des emplois dans les secteurs du commerce, des transports et des services ou encore dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Cette dépendance à la métropole grenobloise est particulièrement marquée pour l'Ouest du territoire, alors que la partie Est est plus autonome.

# UNE FORTE ATRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE POUR TROUVER UN EMPLOI

## MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS

4 % | 77 % | 1 % | 1 % | 8 % | 9 %

**4 140**
ACTIFS OCCUPÉS

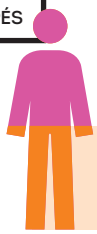

**47 % des actifs**
**(1 960 personnes)**
travaillent
**hors du territoire**

## OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?

**1 600 actifs du Trièves occupent un emploi dans la métropole grenobloise en 2017, soit 82 % des actifs sortant du territoire.**

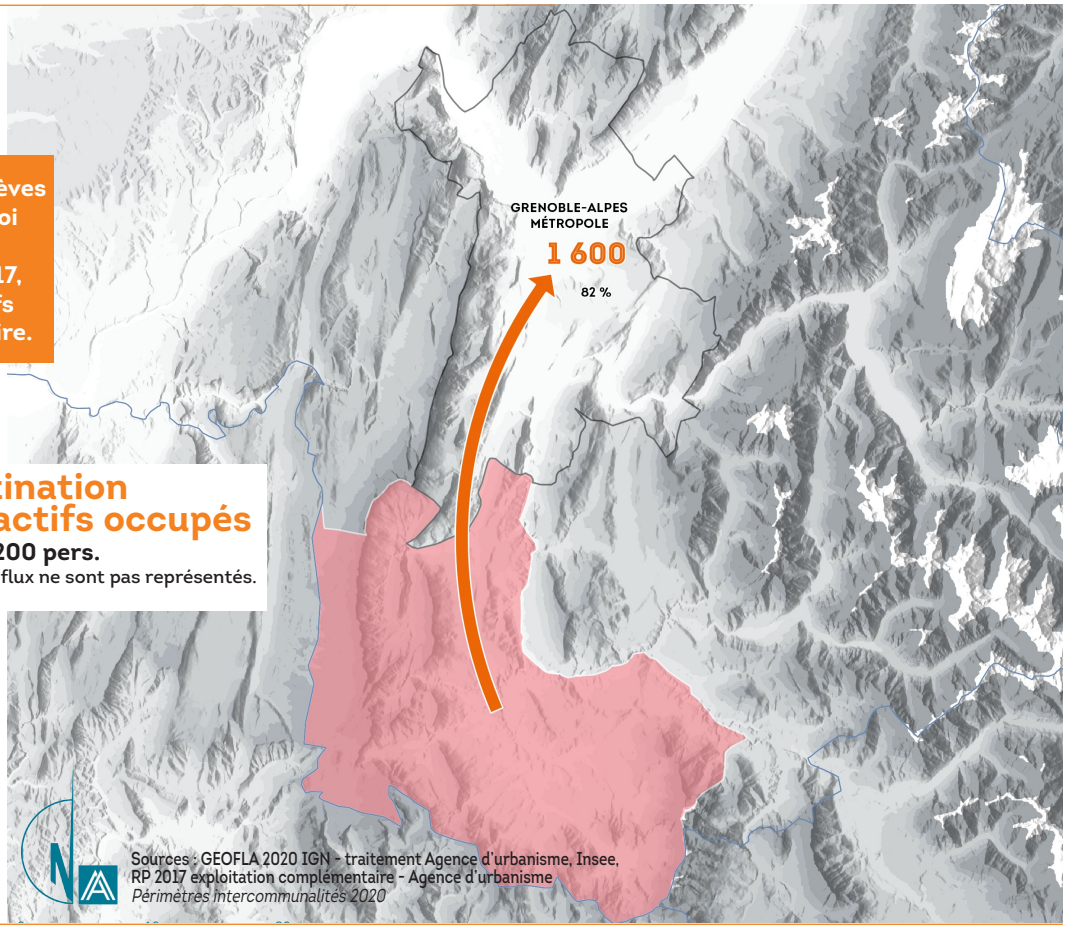


Près de 2 000 actifs du Trièves travaillent hors du territoire, soit près de la moitié des actifs occupés. 93 % des actifs-sortants vont travailler dans un autre EPCI de l'aire grenobloise. Ils se dirigent en grand majorité vers la métropole grenobloise (82 %) puis la Matheysine (7 %).
90 % des sortants privilégient l'usage de la voiture et 9 % les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail dans la métropole.
44 % des sortants occupent des emplois métropolitains dans le domaine du commerce, du transport et des services, 38 % dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et ou encore l'action sociale et 11 % dans le secteur de la construction.

En dehors de la métropole, les interactions du Trièves avec les autres EPCI de l'aire grenobloise restent limitées et concernent essentiellement la Matheysine. Dans le sens entrant comme dans le sens sortant, les trajets sont majoritairement effectués en voiture. Bien que stratégique, la desserte en train irrigue uniquement l'ouest du territoire et les services par car, plutôt limités, n'arrivent pas à offrir une véritable alternative à l'automobile. Ce constat est encore plus important pour les flux entrants car il n'existe aucune offre permettant de rejoindre le Trièves depuis les territoires voisins à l'heure de pointe du matin.

# CIRCULATION DES SALAIRES EN 2015

## MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS

**28 millions d'€**
DE MASSE SALARIALE

POUR

**2 700**
EMPLOIS

dont **20 %** liée à la **sphère productive** et **80 %** à la **sphère présentielle**

**74 %**
**de cette masse salariale**
**(21 millions d'euros)**
sont réalisés par les
**81 % d'actifs-résidents**

**26 %**
**de cette masse salariale**
**(7 millions d'euros)**
sont réalisés par les
**19 % d'actifs non-résidents**

### QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LE TRIÈVES ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués

**Les 200 actifs de la métropole grenobloise qui travaillent dans le Trièves ont produit une masse salariale de 4 M€ en 2015, dont 41 % relèvent de la sphère productive.**

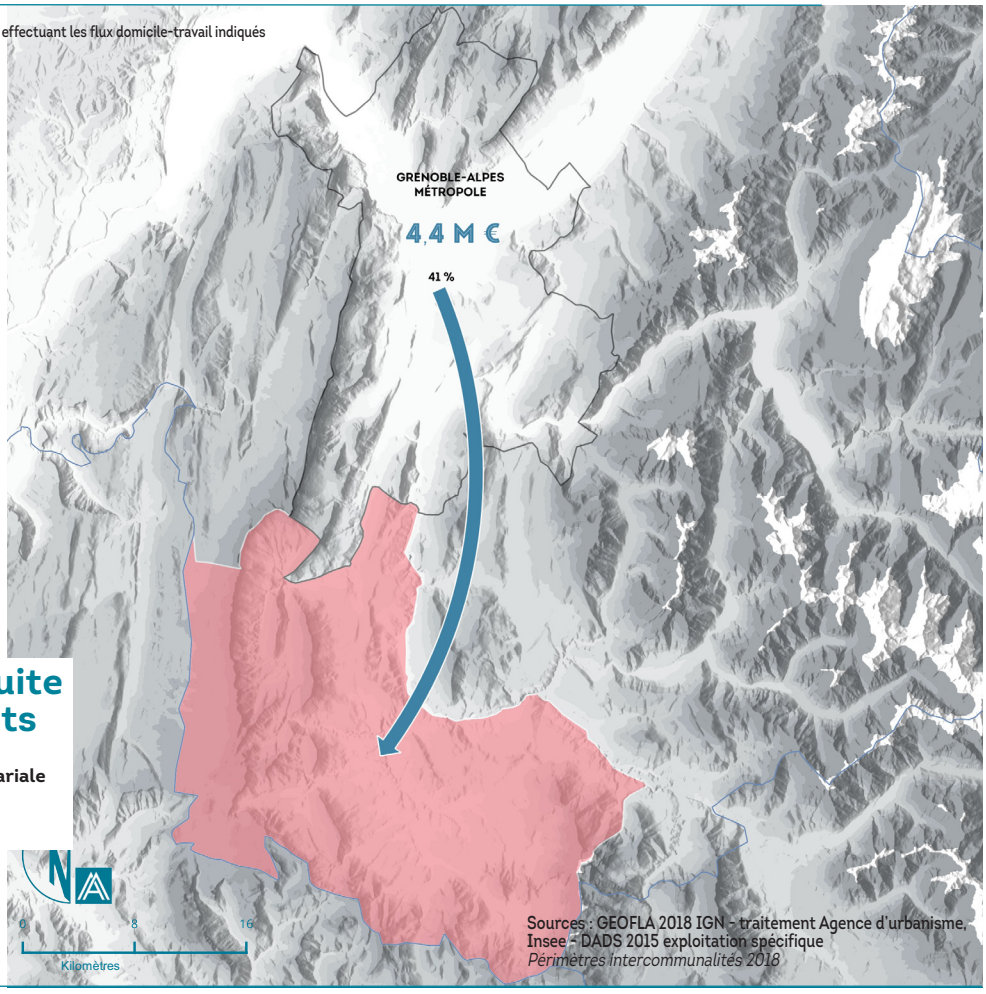


**Masse salariale produite par des actifs entrants**
**Flux > 2 M d'€.**
**Le pourcentage indiqué sous la masse salariale est la part liée à la sphère productive.**

39 % des flux ne sont pas représentés.

### Une richesse restant à proximité

En 2015, les emplois du Trièves génèrent au total 27,8 M€, dont la grande majorité (74 %) est produite par des actifs qui habitent le territoire.
90 % de la masse salariale générée par des actifs non-résidents concerne des actifs d'autres EPCI de l'aire grenobloise dont 61 % est captée par les actifs métropolitains et 22 % par ceux de la Matheysine. Cette richesse, est en très grande majorité générée par des emplois du secteur présentiel.

**EN BREF**

# CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES

**75 millions d'€**
DE MASSE SALARIALE

sont réalisés par les

**4 140**
ACTIFS OCCUPÉS

**Près de 73 %**
**de cette masse salariale**
sont produits **hors du territoire**
**(près de 55 millions d'euros)**

par

**dont**
**47 %** travaillant
**hors du territoire**

## QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DU TRIÈVES ?

**Les 1 600 actifs du Trièves qui travaillent dans la métropole grenobloise ont produit une masse salariale de 40 M€ en 2015, dont 42 % relèvent de la sphère productive.**

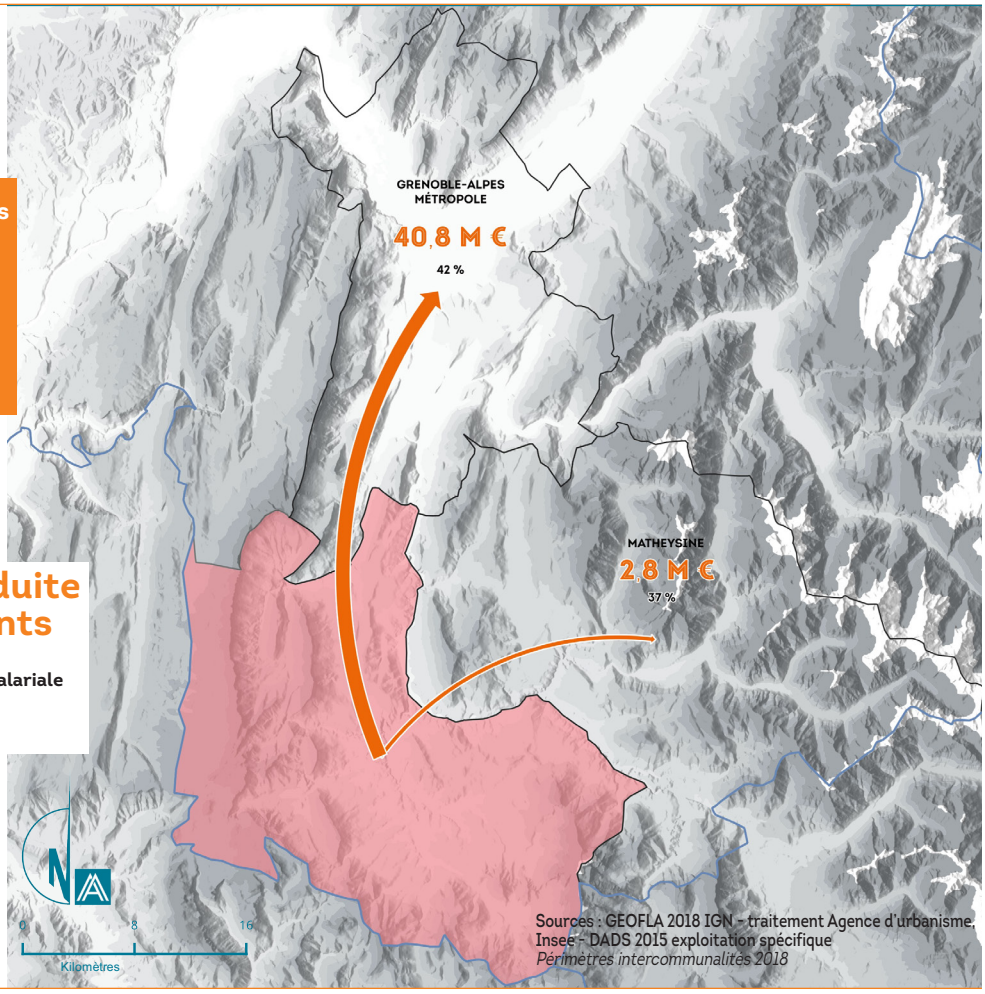


### Masse salariale produite par des actifs sortants

**Flux > 2 M d'€.**
**Le pourcentage indiqué sous la masse salariale est la part liée à la sphère productive.**

20 % des flux ne sont pas représentés.

En 2015, 84 % de la masse salariale réalisée concerne des actifs travaillant dans d'autres EPCI de l'aire grenobloise dont 75 % dans la métropole et 5 % dans Matheysine. Ainsi, la masse salariale générée hors du Trièves est supérieure à celle produite dans le territoire par les actifs, qu'ils y résident ou non.
La richesse captée par le Trièves grâce à des emplois pourvus dans la métropole est issue à 58 % du secteur présentiel, contre 63 % pour la Matheysine. En revanche, la richesse générée par les actifs habitant et travaillant sur le territoire atteint 82 % pour le secteur présentiel.

Le Trièves est le territoire rural dont l'économie à dominante agricole compte le plus d'agriculteurs exploitants parmi les 15/64 ans dans l'aire grenobloise (5 %).
On retrouve majoritairement de très petites entreprises et des professions libérales sans salariés (93 % d'entreprises de moins de 5 salariés). La sphère présentielle qui concentre à elle seule plus des 2/3 de l'emploi local est complétée par un poids important de l'emploi public (20 à 30 % de l'emploi total selon les sources mobilisables). L'économie productive perd progressivement en intensité mais reste une composante-clé de l'économie locale (agriculture, artisanat de production...). Cette économie typée implique de nombreux flux pendulaires et transferts de masses salariales : la moitié des actifs-résidents travaillant en dehors du territoire représentent 40,8 M€ de masse salariale. On peut penser, au regard de la faible offre commerciale du Trièves, qu'une part importante des dépenses courantes des actifs-résidents n'est pas réalisée sur le territoire, fortement dépendant de la métropole grenobloise et dans une moindre mesure de la Matheysine.

# MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE 2016 ET 2017

## 4 NOUVEAUX HABITANTS SUR 10 SONT ORIGINAIRES DE LA MÉTROPOLE

**9 900**
HABITANTS EN 2017
(1 AN ET +)

**480**
**nouveaux habitants**
(dont 97 % venant d'un territoire français)

**5 %** sont arrivés récemment sur le territoire

**95 % des habitants**
**(9 470 personnes)**
sont restés sur le territoire

- **88 %** n'ont pas déménagé
- **3 %** ont déménagé dans la même commune
- **4 %** ont changé de commune

### OÙ HABITAIENT LES NOUVEAUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

**190 habitants de Grenoble-Alpes Métropole ont emménagé dans le Trièves entre 2016 et 2017, soit 41 % des nouveaux arrivants.**

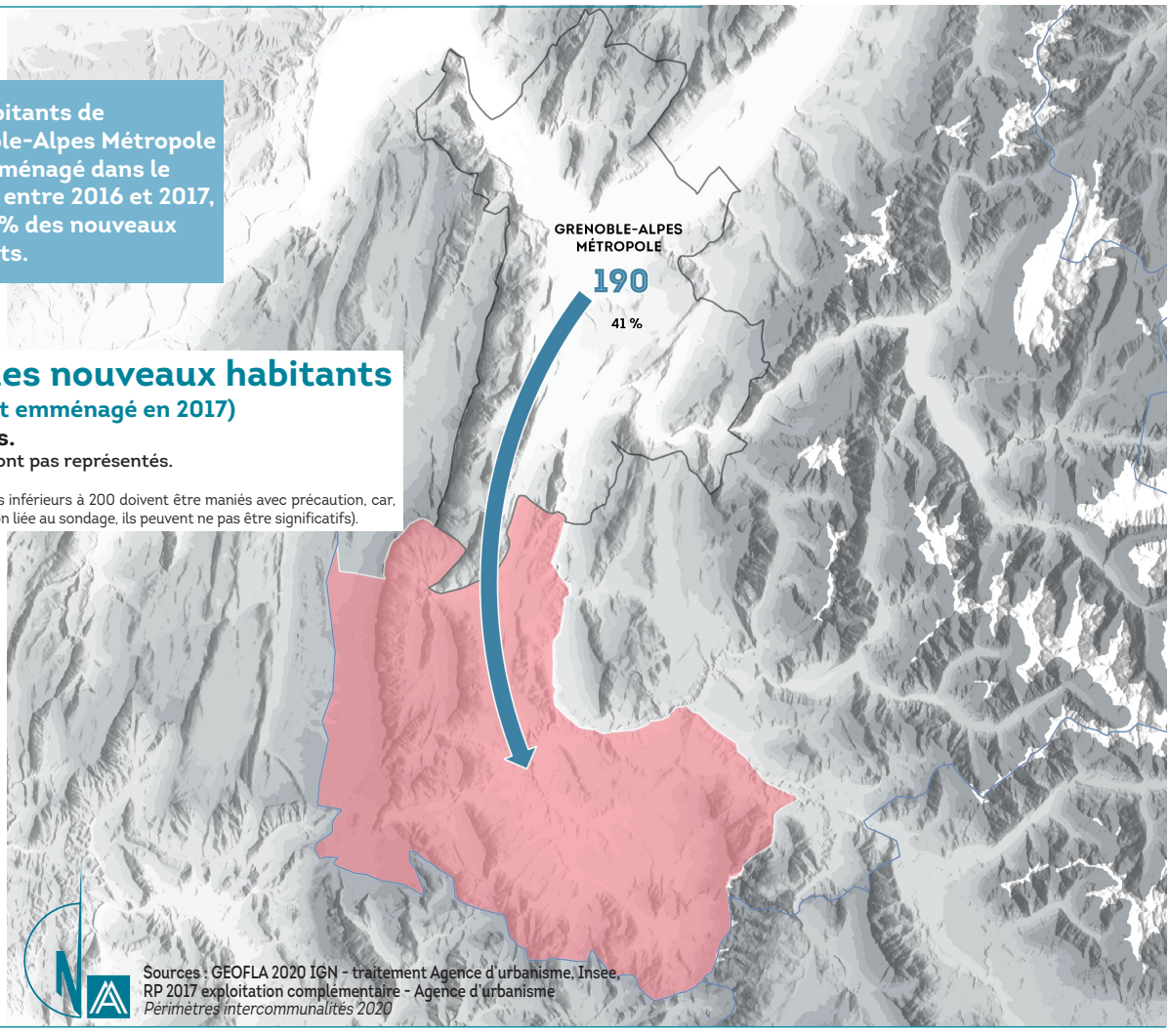


**Origine des nouveaux habitants**
**(1 an et + ayant emménagé en 2017)**
**Flux > 180 pers.**
59 % des flux ne sont pas représentés.

(Attention : Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution, car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs).

Sources : GEOFLA 2020 IGN - traitement Agence d'urbanisme, Insee, RP 2017 exploitation complémentaire - Agence d'urbanisme
*Périmètres intercommunalités 2020*

61% des nouveaux arrivants proviennent de l'aire grenobloise dont 41 % de la métropole grenobloise.

### EN BREF

Dans ses échanges avec le reste de la France, le solde migratoire du Trièves est légèrement excédentaire avec 460 arrivants pour 410 partants. Les mouvements résidentiels sont plus particulièrement marqués entre le Trièves et la métropole grenobloise et semblent de plus en plus à double sens. Les mouvements avec les autres territoires de l'aire grenobloises sont plus limités. L'ouest du territoire principalement a reçu un afflux non négligeable de ménages issus de la périurbanisation

# DES FLUX RÉSIDENTIELS ÉQUILIBRÉS AVEC LA MÉTROPOLE

**410**
**habitants ont quitté le territoire**
pour un autre territoire français

## OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

**200 habitants ont quitté le Trièves pour Grenoble-Alpes Métropole entre 2016 et 2017, soit la moitié des partants du territoire.**

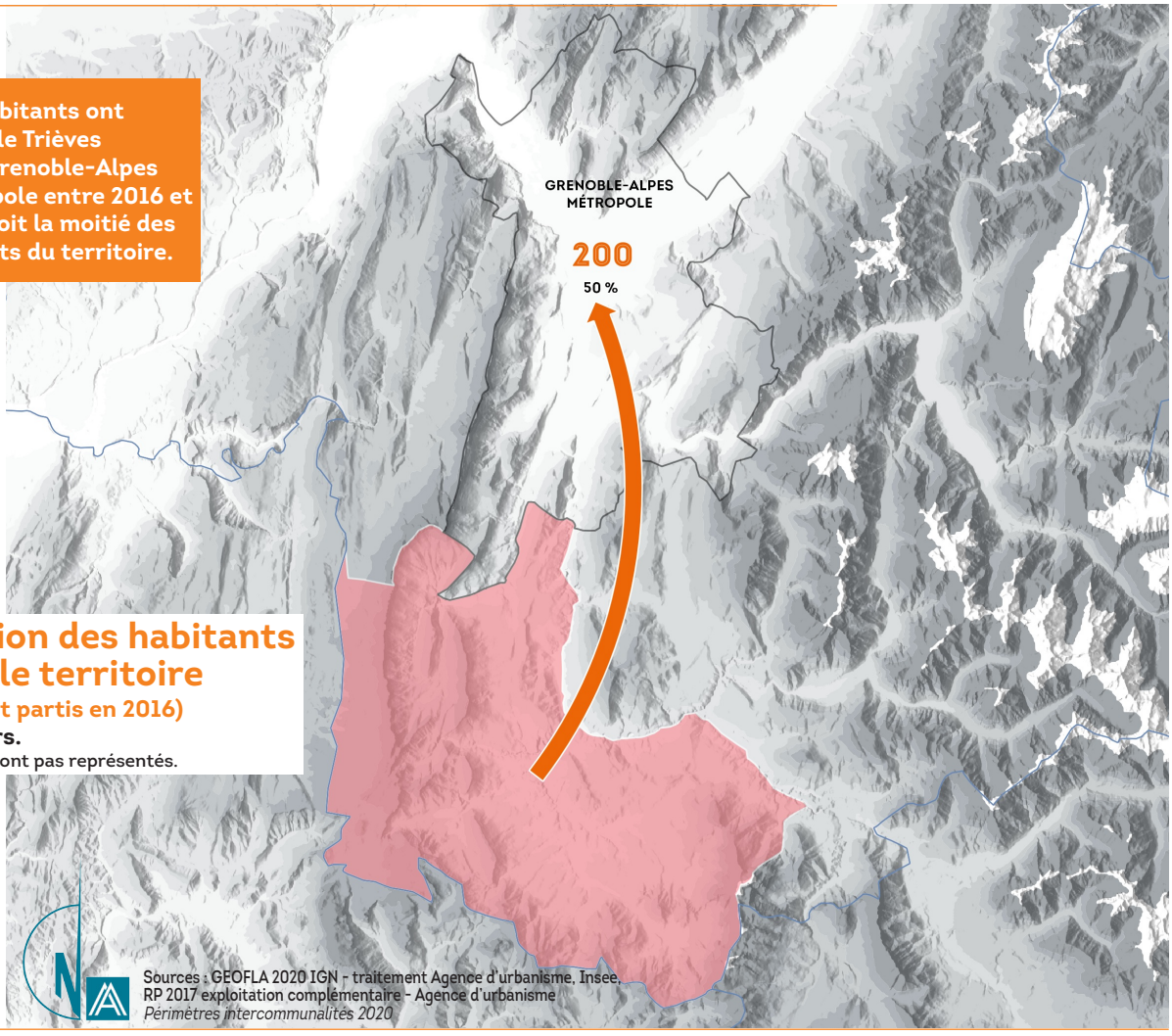


Parmi ceux qui quittent le Trièves, 63 % ont déménagé dans un autre EPCI de l'aire grenobloise, dont 50 % dans la métropole grenobloise.

grenobloise (effet levier de la proximité de l'autoroute A51, de la RD 1075 et des gares de ligne TER, et de la présence d'une offre en équipements et services plus diversifiés). Ce constat est particulièrement marqué pour certaines communes (Monestier-de-Clermont, Sinard, Avignonet, Roissard...). Quelques ménages du Trièves font aussi le chemin inverse pour s'installer dans des communes de l'aire grenobloise et de la métropole.

# L'AGENCE et vous

À VOTRE ÉCOUTE

**04 76 28 86 00**

accueil@aurg.asso.fr


## CE QUI EST OBSERVÉ

**Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :**
Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

**Mobilités professionnelles**
Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

**Actifs occupés**
15 ans ou + ayant un emploi.

**Mode de déplacement**
Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.
Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

**Masse salariale**
Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.
Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.
L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.
*Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.*

**Sphère présentielle**
Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

**Sphère productive**
Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

**Migration résidentielle**
Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an.
Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

***Points de vigilance :***
*Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.*

*Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.*

## (se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

**> BASE DOCUMENTAIRE**
basedoc.aurg.fr
Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

**> PHOTO-CARTOTHÈQUE**
aurg.fr
Disposer de photos et cartes en haute définition.

**> L'ESSENTIEL DE L'ACTU**
S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

**> GRAND A LE MAG**
grand-a.aurg.org

www.aurg.fr

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER


21, rue Lesdiguières I 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 I *accueil@aurg.asso.fr*


**> NOS DONNÉES EN IMAGES**
(Re)découvrez votre territoire par thématiques

**> VOS TERRITOIRES À LA CARTE**
tercarte.aurg.org
Créer vos propres cartes statistiques

**> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS**
S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement
veille.aurg.fr

**> LA DOC'**
Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous
caroline.leroy@aurg.asso.fr